

## **Rapport du Préavis 80-2015**

La commission s'est réunie le jeudi 17 septembre 2015 à 20h15 au Centre Technique Communal.

Avec les conseillers communaux suivants:

Mme Sisto-Zoller Suzanne  
M. Guedes João  
M. Pimenta Manuel  
M. Dias Hugo  
M. Menoud Yolán  
Mme Neet Sarqueda Conchita  
M. Jeanrichard Jean-François  
M. Montefusco Dylan (Président-rapporteur)

La Municipalité était représentée par Mme Maystre et M. Clément ainsi que M. Sarda Chef du service, M. Porqueddu et M. Fuschmann collaborateurs chez Ribí.

### **La parole est donnée à Mme Maystre Municipale**

C'est un projet intercommunal et une demande de crédit d'étude est en cours. Les premières recherches datent de 2008. Il y avait un projet il y a 5 ans en arrière c'était amener les eaux claires dans le ruisseau de la Mèbre, mais suite à plusieurs inondations et à un préavis négatif du canton le projet a changé depuis.

### **Les bases du plan général de l'évacuation des eaux (M. Porqueddu)**

le projet qui est en question c'est l'étude d'une nouvelle canalisation qui amènerait les eaux claires en direction du lac. Aujourd'hui les ruisseaux de Broye et du Galicien vont tous les deux à la station d'épuration, ces ruisseaux sont mélangés aux eaux usées lorsqu'ils traversent les différentes communes. Les différents PG communaux ont le même objectif, viser un séparatif : les eaux usées à la STEP et les eaux claires dans les rivières. Le voutage de la Mèbre est actuellement trop petit.

M. Fuschmann nous rappelle qu'il y a 2 problèmes, la mise en séparatif communal et la protection contre les crues. Le ruisseau de Broye est confronté à ces problèmes. Ce ruisseau a été mis sous tuyaux le siècle passé avec les besoins de l'époque. Le ruisseau de Broye est trop petit avec des problèmes de débordement. Avec ce projet l'eau descendra dans un tuyau de 3,60mètres de diamètre et sera à 20mètres sous terre. Le boyau partirait entre la frontière de

Renens-Prilly pour rejoindre la Chamberonne qui sera également refaite car elle est trop petite. Le coût de l'ouvrage est devisé à 72 millions coût total. Une subvention de la confédération de 10 millions et une subvention cantonale de 30 millions et le coût de la galerie est de 20 millions compris dans les 72 millions.

### **Les Questions:**

#### **Question 1:**

Pourquoi les 2 ruisseaux Broye et Galicien ne vont pas dans le lac actuellement.

#### **Réponse:**

Aujourd'hui le ruisseau de Broye est mis sous tuyaux et pendant des années le séparatif n'existait pas.

#### **Question 2:**

L'eau va aller trop vite, une loi dit que chaque construction devait avoir son bassin de rétention pour que l'eau revienne dans les ruisseaux quand la crue est passée.

#### **Réponse:**

A l'époque nous avons évalué de faire des mesures de rétention quand nous avons comparé cette solution de rejoindre la Mèbre par la route de Cossonay. Mais c'était impossible de mettre cet ouvrage de rétention car il aurait été énorme. Le but est d'évacuer la crue en surface en période de gros orages de manière efficace, actuellement les tuyaux sont trop petits ils font bouchons, l'eau sort des boyaux et se retrouve dans la rue. La taille des tuyaux va être augmentée et l'énergie de l'eau va être freinée pour rejoindre le souterrain.

#### **Question 3:**

Par rapport à ce que vous proposez aujourd'hui ce projet va durer. Ou alors dans 30 ans il va être redimensionné.

#### **Réponse:**

Nous avons tenu compte de tout les plans de développements régionaux et ceux du SDNL, du SDOL et de l'aménagement des communes. Mais nous avons pris les mesures de sécurité nécessaire. Le but est que cela tienne au moins pendant une centaine d'années.

**Question 4:**

Comment ces puits se présente

**Réponse:**

L'eau descendra dans un canal elle se mettra en rotation elle se collera à la paroi et après elle descendra dans un puits vertical l'eau s'enroulera autour du tube elle arrivera au pied du canal à 20mètres sous terre dans une chambre qui est faite pour, et après elle continuera dans la galerie.

**La Partie Financière du Préavis:**

M. Clément rappelle qu'il y a des subventions fédérales et cantonales et celles de différents partenaires ce qui réduit la participation de Renens. Les montants sont conséquents et une solution doit être trouvée. Après ce préavis nous aurons un coût défini.

**Délibération:**

A l'unanimité les commissaires ont approuvé ce préavis.

La commission recommande au Conseil communal d'adopter les conclusions du préavis no 80-2015.

D. Montefusco  
(Président-rapporteur)

J. Guedes

Y. Menoud

M. Pimenta

H. Dias

S. Sisto-Zoller

J.-F Jeanrichard

C. Neet Sarqueda